

Dans la Loire, on veut reconstruire un barrage nuisible

13 mars 2013 / [Collectif Loire Amont Vivante](#)



Il faut réduire la dette publique, paraît-il ? Pas dans la Loire, où un barrage inutile pourrait être reconstruit sur la Semène, au sud de Saint Etienne.

La France traverse une importante crise de la dette publique, qui assombrit son avenir. Cette crise préoccupe au premier rang les Français, qui ont bien compris que notre pays ne pouvait pas

continuellement vivre à crédit. La dette nous oblige à réviser la forme et le montant des dépenses publiques.

Pour tout bon gestionnaire, il est donc nécessaire de mieux utiliser l'argent du contribuable, particulièrement en matière de gestion de la ressource en eau, un bien vital. Et la gestion de cette ressource n'est pas satisfaisante en France, comme l'a soulignée le récent Rapport Annuel 2013 de la Cour des Comptes, pour ce qui touche à la question des polluants agricoles, nitrates en particulier.

« Alors que des actions contentieuses ont été engagées contre la France sur le non-respect de la directive européenne sur les nitrates, la « pression de contrôle » est insuffisante pour faire diminuer ce type de pollution et se prémunir contre de nouveaux contentieux » (p.331 du rapport).

Gaspiller l'argent public pour le béton ou l'investir pour lutter contre les nitrates dans la Loire ?

Le résultat de cette gestion déficiente ? Plus de la moitié de l'Hexagone est touchée par la pollution liée aux nitrates. 18 860 communes sont concernées, 860 de plus qu'en 2011, le bassin Loire Bretagne comptant à lui seul 434 communes supplémentaires. C'est donc, dans la Loire aussi, dans ce domaine qu'il faut investir l'argent public, pour aller vers une agriculture durable, permettant d'améliorer la qualité de l'eau et non pas dans le bétonnage de la Semène qui, en coulant librement, contribue à améliorer de la qualité de l'eau !

Nous n'allons pourtant pas dans cette direction. : l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, mise sous pression par une minorité d'élus locaux, dont le parlementaire de Firminy Dino Cineri, risque d'être obligée de gaspiller 1.860 000 d'euros (auxquels il faut rajouter 744 000 euros de l'Etat, 250 000 euros Conseil Général de la Loire, 353 000 euros Conseil général de Haute-Loire) pour reconstruire le barrage obsolète des Plats, sur la Semène, un affluent de la Loire en rive droite au sud de Saint Etienne. De la gestion d'avenir, conforme à ce qu'exige l'Union Européenne et sa Directive nitrates 91/676/CEE ?

Un moratoire et une alternative pour économiser l'argent du contribuable.

Pour la construction du nouveau barrage des Plats, la « pression de contrôle de l'Etat » n'a pas

été insuffisante, elle a été inexistante. Dans la Loire, la DDT et quelques élus semblent continuer à considérer que les poches de l'Etat et de ses établissements sont toujours pleines et que l'indispensable mobilisation des deniers publics pour l'effort national de lutte contre la pollution par les nitrates, et donc pour la protection de la biodiversité, passe au second rang.

Le WWF, les ONG du Collectif Loire Amont Vivante demandent donc à nouveau un moratoire sur un chantier coûteux, qui n'a pas de justification avérée et qui va altérer le potentiel de développement économique durable autour d'une « *rivière joyau* ».

Une alternative pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable, étudiée par la SOGREAH en 2009, à la demande du Conseil Général de Haute-Loire existe. Elle consisterait pour l'essentiel dans la réalisation d'une conduite de 17 km reliant l'usine de potabilisation du SYMPAE (le Syndicat Mixte de Production et d'Adduction des Eaux) de Monistrol-sur-Loire. Il faut l'étudier plus avant. Qu'attendons-nous ?

Le Collectif Loire Amont Vivante demande également que la question de la reconstruction du barrage des Plats soit une examinée dans le futur « *Rapport d'évaluation des politiques de l'eau* » dans notre pays qui va être mise en oeuvre sous l'égide du Conseil Général du Développement Durable dans les prochaines semaines.

Investissons l'argent public pour sauver l'eau, pas pour la couler !

Source et photo : [Collectif Loire Amont Vivante](#)

Lire aussi : [Un citoyen dresse une carte des pollutions de l'eau en France?](#)

- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Dans-la-Loire-on-veut-reconstruire>